



La société RATP TRAVEL RETAIL, agissant au nom et pour le compte de la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP), organise une procédure de mise en concurrence visant à l'attribution d'une convention d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels afin d'occuper un emplacement dans la station Opéra <u>dédié à</u> l'exercice d'une activité de « Vente d'accessoires de mode et bijoux fantaisie »

<u>TYPE DE PROCEDURE</u>: procédure de sélection préalable prévue par les dispositions de l'article L. 2122-1-1 al 1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP).

DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT, OBJET DE L'OCCUPATION:

Emplacement fermé à usage commercial, d'une superficie totale d'environ 14,80 m² situé dans la salle d'accueil de la station Opéra.

Cet emplacement est actuellement exploité sous l'enseigne « Lookeven ».

TYPE D'ACTIVITE AUTORISEE SUR L'EMPLACEMENT:

« Vente d'accessoires de mode et bijoux fantaisie » à l'exclusion de toute autre. L'exploitation de distributeur automatique est exclue.

DUREE : Cinq (5) ans ferme à compter de la mise à disposition de l'emplacement.

A titre indicatif, la date prévisionnelle de mise à disposition de l'emplacement est prévue le 6 avril 2026

TELECHARGEMENT DU DOSSIER DE CONSULTATION:

Les candidats intéressés par l'emplacement et pour l'activité visée ci-dessus doivent télécharger un Dossier de Consultation via l'espace candidat du site internet <u>www.ratptravelretail.com</u>.

Si les candidats rencontrent des difficultés pour candidater via le site internet, ils pourront solliciter la société RATP TRAVEL RETAIL par courriel à l'adresse suivante : consultations@ratptravelretail.com en précisant la référence de l'APC : APC 2025-58-OPERA-ACCESS MODE BIJOUX FANTAISIE

Le Dossier de Consultation contient la procédure de sélection des candidats, la convention d'occupation du domaine public type ainsi que différents documents annexes, nécessaires à la formulation du dossier de réponse.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS DE REPONSE DES CANDIDATS :

La date limite <u>de réception</u> des dossiers des candidats est fixée <u>au 17 novembre 2025 à 17h00 au plus tard, délai de rigueur</u>.

Passé ce délai, il sera impossible de transmettre un dossier de réponse sur le site internet www.ratptravelretail.com.

Toute demande arrivant à une autre adresse email ou par un autre support ne sera pas prise en compte.

Un candidat dont le non-respect des engagements contractuels envers la société RATP TRAVEL RETAIL et/ou la RATP aurait été constaté lors de précédentes relations contractuelles, notamment en cas de défaut de paiement de ce candidat, pourra voir son dossier rejeté et son offre non analysée.

Par ailleurs, un candidat qui aurait, en demande ou en défense, de façon directe ou indirecte, été opposé à la RATP et/ou à la société RATP TRAVEL RETAIL, devant toute juridiction ou autorité administrative, pourra également voir son dossier de réponse rejeté.

De même, la société RATP TRAVEL RETAIL se réserve le droit de rejeter le dossier du candidat et de ne pas analyser son offre si ce candidat présente des liens juridiques ou capitalistiques avec une société qui aurait, en demande ou en défense, de façon directe ou indirecte, été opposé à la société RATP TRAVEL RETAIL et/ou la RATP, devant toute juridiction ou autorité administrative.

La RATP et/ou la société RATP TRAVEL RETAIL se réserve le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure de mise en concurrence. Aucun candidat ne pourra invoquer l'interruption de la procédure pour réclamer à la RATP et/ou la société RATP TRAVEL RETAIL une quelconque réparation de quelle que nature que ce soit.

Calendrier prévisionnel

17 novembre 2025 –17h00 au plus tard	Date et heure limite pour télécharger le Dossier de consultation
(Date impérative)	et déposer un dossier de réponse
1 ^{er} décembre 2025	Analyse des candidatures et offres par la société RATP TRAVEL
(Date purement indicative)	RETAIL
15 décembre 2025	Notification d'attribution et notifications de rejet des
(Date purement indicative)	candidatures et offres
6 janvier 2026	Signature prévisionnelle de la convention
(Date purement indicative)	

DATE DE PUBLICATION DU PRESENT AVIS SUR NOTRE SITE: le 24 septembre 2025